

L'Ecole des Parents et des Éducateurs de Loire-Atlantique reste, gratuitement, à votre écoute, par téléphone, en attendant votre rendez-vous :

Point Écoute Parents

02 40 35 00 88

Lundi et vendredi de 10h à 15h

Mardi et jeudi de 14h à 18h

Mercredi de 10h à 13h

Aucune permanence le samedi matin

L'école des parents et des éducateurs peut aussi vous recevoir au siège :

29 rue Romain Rolland - 44100 NANTES

4^{ème} étage – interphone n°43

Bus : Arrêt Mendès France, lignes 23, 40, 59, 81, 91

Tram : Arrêt Romain Rolland ou Mendès France, ligne 1

Pour prendre rendez-vous :

02 40 35 47 73

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

**École des Parents et des Éducateurs
de Loire-Atlantique**

Permanences d'écoute et de soutien aux parents du Vignoble

Janvier à juillet 2026



Commune de Montbert

Sur le Vignoble nantais, l'École des Parents et des Éducateurs propose des permanences de soutien aux parents, assurées par une psychologue, Pauline AUGER.

Parents, vous pouvez venir seuls ou accompagnés de votre enfant ou adolescent pour :

- Être écoutés, soutenus, guidés, accompagnés dans votre rôle de parents
- Échanger sur une situation personnelle qui interroge ou pose problème (problème relationnel, familial, scolaire ou de comportement)

Vous êtes intéressé ?

Contactez le standard de la Délégation Vignoble
au **02 44 76 40 00**

et prenez rendez-vous
sur la permanence de votre choix...

Loroux-Bottereau

Espace Départemental des Solidarités - 15 route de Barbechat

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 :

9 janvier 2026

15 mai 2026

6 février 2026

5 juin 2026

6 mars 2026

3 juillet 2026

3 avril 2026

Vallet

Espace Départemental des Solidarités - 48 rue d'Anjou

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 :

16 janvier 2026

22 mai 2026

13 février 2026

12 juin 2026

13 mars 2026

10 juillet 2026

10 avril 2026

La Haye Fouassière

Maison de l'Enfance – 6 rue du Chanoine Dubois

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 :

30 janvier 2026

24 avril 2026

27 février 2026

26 juin 2026

27 mars 2026

24 juillet 2026

Clisson

Espace Départemental des Solidarités – 1 rue François II

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 :

23 janvier 2026

29 mai 2026

20 février 2026

19 juin 2026

20 mars 2026

17 juillet 2026

17 avril 2026

Une participation financière (chèque, espèces, carte bancaire ou virement) vous sera demandée en fonction de votre quotient familial CAF